

# 36 millions d'euros d'économie sur le dos de la population !

Claude Bartolone, président PS du Conseil général de Seine-Saint-Denis, a récemment alerté sur la situation de son département : « *Dans trois ans, il y aura des départements morts* »<sup>1</sup>. Il a ajouté : « *En 2009, j'ai taillé dans les dépenses de prestige du conseil général, mai aujourd'hui, nous n'en sommes plus aux économies sur le train de vie, on touche aux services publics* ».

Incontestablement, le département de Seine-Saint-Denis est menacé de faillite et de disparition. Devant un tel constat, faut-il tout mettre en œuvre pour que le département vive, en maintenant tous les services publics et en répondant aux besoins de la population ou faut-il participer à sa mise à mort ?

Il y a deux mois, toute la presse se faisait l'écho du « *budget de révolte* » adopté par le Conseil général de Seine-Saint-Denis. Claude Bartolone se félicitait alors d'avoir présenté un budget en déséquilibre, en inscrivant en recettes une somme virtuelle de 75 millions d'euros réclamée à l'Etat, principalement au titre des transferts de charges non compensés.

Le bureau départemental du POI avait à l'époque averti la population en ces termes : les 75 millions d'euros réclamés n'étant pas inscrits en dépenses, le budget<sup>2</sup> est donc fondé sur des coupes déjà décidées. Conséquence : ce sont les travailleurs et les jeunes qui vont faire les frais des restrictions budgétaires !

Le journal *Le Parisien* du 3 juin annonce la couleur. Dans le département, qui connaît le plus fort taux de dépenses sociales, le Conseil général a en particulier décidé :

- **Une économie de 22 millions d'euros sur la carte Améthyste**, qui va augmenter de **166 %** ! Rappelons que 56 000 personnes de plus de 60 ans bénéficiaient de cette carte qui donnait accès, sous conditions de ressources, au réseau francilien RATP-SNCF pour 15 €. **A partir du 1<sup>er</sup> juillet, son prix passe à 40 € !**
- **Une économie de 10 millions d'euros sur la carte Imagine R** en limitant son accès aux seuls collégiens boursiers depuis le 1<sup>er</sup> mai. Jusqu'à présent, le prix de cette carte de transport illimité en Ile de France était remboursé à 50 % par le conseil général pour tous les jeunes de moins de 26 ans ;

<sup>1</sup> Interview publiée sur le site Acteurs publics

<sup>2</sup> Budget voté par les élus du PS avec l'abstention des élus du PCF, à l'exception de JJ Karman (Gauche communiste) qui a voté contre.

- **Une économie de 4 millions d'euros par la suppression du coupon informatique qui permettait aux enfants qui entrent en sixième de bénéficier d'une aide financière allant de 20 à 400 € pour l'achat d'un ordinateur portable ;**
- **Une réduction de 15 à 20 % des subventions aux clubs sportifs ;**
- **Le non renouvellement de 70 contrats de personnel non titulaire, le conseil général ayant désormais recours à une société d'intérim pour les missions courtes.**

**Ce sont donc près de 40 millions d'euros d'économie que le conseil général entend réaliser sur le dos des jeunes, des personnes âgées, des travailleurs de Seine-Saint-Denis déjà durement frappés par les mesures du gouvernement.**

**Ajoutons à ces mesures la décision du Conseil général d'augmenter la fiscalité de 6 % (après une hausse de 7 % en 2009) !**

## **Inacceptable !**

Le Parti ouvrier indépendant s'adresse en particulier aux travailleurs, militants et élus du PS et du PCF : **est-il possible d'accepter que les directions des partis qui parlent au nom des intérêts des travailleurs appliquent de fait la politique du gouvernement Sarkozy ?**

Nous avons pris connaissance de la déclaration d'Eliane Assassi, Sénatrice PCF du département, qui écrit : « *Budget du CG 93 : ce n'est pas aux familles de subir le désengagement de l'Etat !* ». On ne peut qu'être d'accord avec cette revendication. Plus loin, Eliane Assassi indique qu'elle s'associe « *aux conseillers généraux du Groupe Communiste et Citoyen pour une Alternative à Gauche qui refusent d'abdiquer devant de telles décisions injustes socialement.* »

**Dans ces conditions, pourquoi se sont-ils abstenus sur le vote du budget ?  
Pourquoi n'ont-ils pas voté contre ? Est-ce là un refus d'abdiquer ?**

**Il n'y a qu'une alternative : faire payer la population ou renoncer aux coupes dans les budgets. A partir de là, n'est ce pas la question de la mobilisation de toute la population, en direction du gouvernement pour aller chercher en manifestation et par la grève si nécessaire, les centaines de millions que l'Etat doit au département qui est à l'ordre du jour ?**

**Pour sa part, le Parti ouvrier indépendant considère que la défense de l'existence du département de Seine-Saint-Denis passe par la satisfaction des besoins des travailleurs, ce qui rend impossible l'acceptation de la moindre coupe dans le budget du conseil général.**

**Le Parti ouvrier indépendant se prononce pour le maintien de tous les services publics, de tous les postes, de tous les budgets sociaux et pour l'annulation de l'augmentation des impôts locaux.**